

Vendredi 2 septembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La médiathèque Équinoxe se met à la performance énergétique.

**Une installation en cohérence avec le Contrat de performance énergétique (CPE)**

La dépense d'énergie pour chauffer et climatiser les bâtiments municipaux représente une part non négligeable du budget de fonctionnement de la Ville de Châteauroux. Cette dernière, soucieuse de réaliser des économies, a constitué en partenariat, avec le Centre communal d'action sociale et les communes du Poinçonnet et de Saint-Maur, un groupement de commandes. Le 1<sup>er</sup> juin dernier, dans le cadre du renouvellement du marché public d'entretien et de maintenance, la gestion du parc de chaufferies et climatisation a été confié pour huit ans à la société *Engie Cofely*. Dans le cadre de ce nouveau marché, un contrat de performance énergétique (CPE) a été signé. L'objectif est d'optimiser et maîtriser les dépenses d'énergies et donc de réaliser des économies.

### De nombreux chantiers en perspective

Dès l'été 2016, de nombreux travaux ont été engagés : le bâtiment d'Équinoxe ainsi que les piscines, structures particulièrement énergivores, sont concernés. Plusieurs écoles ont été également équipées de nouvelles chaudières. Dans le cadre du CPE, ces équipements connectés, permettront d'obtenir une connaissance précise des consommations d'énergie et de programmer les installations à distance.

---

#### CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

## L'installation d'un nouveau bloc de climatisation sur la médiathèque Équinoxe

Les 26 et 27 septembre, une grue sera installée sur la voie publique pour permettre l'installation d'un nouveau bloc de climatisation. Afin de permettre le bon déroulement de ce chantier :

- la **circulation** sera interdite rue des Arts (sauf riverains, circulation en double sens vers la rue Jean-Jacques-Rousseau) et rue de la République, de l'avenue Charles-de-Gaulle à l'entrée du parking Équinoxe.
- Le **stationnement** sera interdit rue de la République du côté des numéros impairs de l'entrée du parking Équinoxe au parking Diderot ; rue des Arts (sauf riverains), rue Diderot au droit du n° 18bis et rue Paul-Louis-Courrier au droit du n°5.
- Une **dévi**ation sera mise en place par les voies adjacentes.

---

### CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)